



TABLE RONDE

ANALYSE JURIDIQUE DU PHÉNOMÈNE DE LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE EN FRANCE : L'ÉTAT DE LA MENACE

10 février 2026

**Centre Panthéon - Amphithéâtre 1
12 place du Panthéon
75005 Paris**

Cycle de tables rondes menées dans le cadre du projet de recherche « Analyse juridique du phénomène de la criminalité organisée en France » avec la MILDECA, la Cour d'appel de Paris et l'ICP.

Première table ronde :

L'État de la menace. Illustrations de l'ampleur de la criminalité organisée en France.

Intervenants :

Retour d'expérience d'un Procureur spécialisé

> Damien BRUNET, Substitut général, Adjoint au chef du département de lutte contre la criminalité organisée, cyber et environnementale

Le port du Havre, porte d'entrée de la criminalité organisée en France



> Antoine BERTHELOT, procureur adjoint au parquet de Lille

Retour d'expérience d'un avocat pénaliste

> Emmanuel MARSIGNY, Avocat au barreau de Paris

Comparaison avec la criminalité organisée en Italie

> Roberto SAVIANO, journaliste et auteur

L'apport de la recherche

> Diana VILLEGAS, Maître de conférences à l'Université Paris-Panthéon-Assas

[Inscription obligatoire, places limitées](#)

Table ronde organisée en partenariat avec la MILDECA (Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives), l'ICP ([Institut de criminologie et de droit pénal](#)) et la Cour d'appel de Paris.